

► Contributions du projet

Le projet, par sa stratégie et ses objectifs, contribuera à la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 et plus particulièrement :

- **Objectif 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- **Objectif 1.** Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- **Objectif 2.** Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- **Objectif 5.** Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles
- **Objectif 10.** Réduire les inégalités dans et entre les pays.



► Partenaires

- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi; (Partenaire principal)
- Ministère des Affaires Sociales;
- Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale;
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime et des ressources hydrauliques
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat;
- Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées;
- Gouvernorat de l'Ariana;
- Organisation de travailleurs (Union Générale Tunisienne du Travail «UGTT»);
- Organisations d'employeurs (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat «UTICA», Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche «UTAP»), les municipalités du gouvernorat de l'Ariana;
- Les organisations de la société civile actives sur l'ESS et les réseaux tunisiens de l'ESS;



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



► Projet d'appui à la jeunesse tunisienne à travers l'entrepreneuriat social et solidaire

► Projet

Titre:
Projet d'Appui à la jeunesse tunisienne à travers l'entrepreneuriat social et solidaire

Pays : **Tunisie**

Période d'exécution :
18 mois, du 1er Aout 2019 au 31 janvier 2021

Gouvernorat cible : **Ariana**



► Contexte

Les autorités tunisiennes, les partenaires sociaux, ainsi que la société civile considèrent la promotion et le renforcement des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme une voie prometteuse.

Les partenaires sociaux, à savoir l'organisation patronale (UTICA) et l'organisation syndicale (UGTT), soutiennent cette orientation stratégique. Cette reconnaissance a été réaffirmée en mai 2015 lorsque le BIT a organisé la première conférence nationale tripartite sur l'ESS.

Dans le domaine du développement des organisations de l'économie sociale et solidaire, le BIT a une longue tradition et une expérience profonde. L'Unité des coopératives (COOP) a ainsi été lancée

un an après la création de l'OIT en 1920 et n'a cessé depuis d'œuvrer à la promotion des entités économiques de l'ESS dans le monde en mettant à disposition son capital acquis d'expertise et d'expériences cumulées à travers les interventions menées de par le monde.

En outre, l'OIT en tant qu'instance internationale en charge de l'élaboration de normes internationales du travail a développé un instrument juridique international sur les coopératives : la Recommandation n°193 sur la Promotion des coopératives, adoptée en 2002 de manière tripartite. Cette recommandation a été utilisée dans plus de 97 pays pour réformer les politiques et les lois relatives aux coopératives.

Les conclusions de la 11ème édition de l'Académie de l'OIT en octobre 2019 contribuent au débat sur le rôle de l'économie sociale et solidaire dans l'avenir du travail, conformément à la Déclaration du centenaire de l'OIT adoptée lors de la Conférence Internationale du Travail tenue en juin 2019 à Genève, où l'économie sociale et solidaire est envisagée avec le reste des acteurs économiques comme source principale de croissance économique et de création d'emplois, capable de générer un travail décent, un emploi productif et de meilleures conditions de vie pour tous.

► Objectifs

L'objectif central (de développement) est la création d'emplois décents pour les jeunes (homme et femme) dans les régions défavorisées à travers la promotion de l'économie sociale et solidaire et de ses organisations. A cette fin, en complémentarité avec les actions du BIT actuellement en cours en Tunisie, le projet visera à mettre en œuvre les deux composantes suivantes :

Composante 1 :

Cette composante vise l'amélioration de la gouvernance régionale de l'ESS à travers la mise en place d'une plateforme régionale de coordination des acteurs de l'ESS. Elle s'intégrera dans le processus de décentralisation récemment adoptée par le pays et permettra le développement de mécanismes spécifiques pour l'appui à la mise en œuvre d'initiatives d'ESS au profit des jeunes (hommes et femmes) dans le gouvernorat de l'Ariana. Cette composante comprendra également le renforcement des institutions locales d'appui (publiques, privées et associatives) qui fournissent des conseils et du soutien aux organisations de l'ESS.

Composante 2:

Au niveau du gouvernorat, le projet mettra en place une démarche entrepreneuriale pour favoriser la création de projets d'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre, le projet fournira l'appui technique et financier pour la création d'au moins 10 projets d'ESS impliquant majoritairement des femmes et/ou des jeunes soit en tant que membres majoritaires des organisations de l'ESS à l'origine des projets sélectionnés soit en tant que bénéficiaires directs de ces projets.

► Résultats attendus

- 600 jeunes sensibilisés sur l'ESS (dont 50% des femmes)
- Au moins 50 idées de projets identifiées
- Au moins 10 projets d'ESS sont soutenus financièrement et techniquement
- Une plateforme régionale de coordination est développée
- Un plan d'action régional pour le développement de l'ESS
- Les capacités des structures régionales sur la promotion de l'ESS sont renforcées